

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Route de Berne (RC 601), tronçon Croisettes - Chalet-à-Gobet

### **Démarrage du chantier de réaménagement de la route de Berne pour sécuriser et fluidifier les déplacements**

**Les travaux de réaménagement de la route de Berne entre le carrefour des Croisettes et le Chalet-à-Gobet ont commencé le 25 mars par les installations de chantier et se dérouleront par étapes sur quatre ans. En 2019, le chantier se situera dans le secteur de la Croix-Blanche (Epalinges) et à proximité du pont En Marin. La planification des travaux tient compte de l'interruption de la ligne CFF Moudon-Palézieux. Ainsi, dès le 23 mai 2019, le chantier se poursuivra hors de la chaussée afin que les véhicules, parmi lesquels des bus de remplacement, puissent circuler sans entrave sur deux voies dans chaque sens dans les secteurs en chantier.**

Empruntée par les automobilistes de la Broye et du Jorat pour accéder à l'agglomération lausannoise et à l'autoroute A9, la route de Berne dessert aussi des quartiers et zones riveraines en développement. Son réaménagement vise à concilier au mieux ces fonctions de transit et de desserte et à l'intégrer à l'environnement bâti.

Au terme des travaux, une voie sera réservée aux transports publics à la descente sur la plus grande partie du tronçon. Les cyclistes pourront emprunter cette voie et bénéficieront d'un parcours sécurisé à la montée. Les deux voies de circulation montantes seront maintenues. Deux giratoires amélioreront la desserte locale, l'un à la Croix-Blanche à Epalinges et l'autre à la hauteur de l'École hôtelière de Lausanne (EHL).

En 2019, les travaux commenceront principalement par la construction du pont de la Croix-Blanche à Epalinges et de bassins de traitement des eaux de chaussée vers le pont En Marin. Durant ces travaux, la circulation sur la route cantonale sera maintenue en tout temps. Lorsqu'ils auront des emprises sur la chaussée, celle-ci sera localement réduite à une voie par sens de circulation. Pendant l'interruption de la ligne CFF Moudon-Palézieux (du 23 mai au 15 septembre 2019), le chantier se poursuivra hors de la chaussée afin de rétablir toute la capacité routière de l'axe, à savoir deux voies

dans chaque sens comme c'est le cas aujourd'hui.

Elaboré avec les communes d'Epalinges et de Lausanne, ce réaménagement a fait l'objet d'une concertation avec les acteurs politiques et économiques de la Broye qui a abouti à un consensus en janvier 2013. Il est entré en vigueur en 2018, après traitement des oppositions. Les crédits d'ouvrage d'un montant total de 31'755'000 francs ont été votés en 2018. Le projet étant une mesure du projet d'agglomération Lausanne-Morges, il bénéficiera d'une contribution fédérale de l'ordre de 7 millions de francs.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 avril 2019

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DCIRH, Pierre Bays, chef de la division Infrastructures, Direction générale de la mobilité et des routes

Maurice Mischler, syndic d'Epalinges